



## Démarches scolarité et périscolaire

Inscriptions à l'école ou aux activités périscolaires : retrouvez toutes les démarches pour la scolarité de vos enfants.

Mardi 1er septembre sonne l'heure de la rentrée scolaire pour tous les écoliers bobignyens, qui se déroulera cette année dans un contexte particulier.

Objectif principal de la ville de Bobigny: que tous les élèves, puissent être accueillis dans les meilleures conditions sanitaires, dans un contexte de crise liée à la pandémie de coronavirus.

Pour ces raisons certaines écoles ont fait le choix d'une rentrée différée selon les classes.

Les directions des établissements contacteront l'ensemble des familles afin de leur donner l'horaire de rentrée de leurs enfants.

Pour ceux qui n'auraient pas été appelés, il appartient aux parents de contacter la Direction de l'école.

Comme demandé par le Préfet le port du masque est obligatoire dans tous les espaces publics du département.  
Ainsi il sera demandé à tous les parents de porter un masque aux abords et à l'intérieur des écoles.

Concernant l'accès des parents à l'enceinte des établissements, il a été décidé ce qui suit :

Niveaux	1 er septembre	reste de l'année
Petite section	Autorisé	Autorisé
Moyenne section	Autorisé	Autorisé
Grande section	Autorisé	Non autorisé
CP	Autorisé	Non autorisé
CE1	Non autorisé	Non autorisé
CE2	Non autorisé	Non autorisé
CM1	Non autorisé	Non autorisé
CM2	Non autorisé	Non autorisé



## Inscriptions à l'école



**Inscriptions aux centres de loisirs**

---



**Inscriptions accueil périscolaire maternel**

---



**Inscriptions accueil périscolaire élémentaire**

---



**Etablir son quotient familial**

---

 01 41 60 93 93